

● (2220)

Depuis un an, on a créé environ 340,000 emplois au Canada; pourtant, nous nous retrouvons avec plus de chômage que nous n'en voulons. Il s'agit ici d'une déclaration de chiffres. Personne ne donne à entendre que les femmes ou les jeunes n'ont pas droit à des emplois, ou encore que nous ne devons pas multiplier les efforts pour en créer de nouveaux.

Le 18 avril dernier, j'ai versé certains chiffres au harsard, aussi en réponse à une question posée par le député d'Egmont (M. MacDonald): ils avaient trait aux dispositions qu'on prend dans la Fonction publique. Ce soir, j'aimerais mentionner quelques unes de ces mesures qu'on est en train de prendre au ministère de l'Emploi et de l'Immigration.

Le MEIC anime le programme d'action positive qui vise aussi bien les employeurs, les syndicats, les femmes désireuses de retravailler que les associations féminines nationales. Les fonctionnaires du ministère encouragent les femmes à choisir de se former dans des métiers qui, traditionnellement, ne leur étaient pas destinés. La stratégie et les plans d'action du MEIC encouragent les employeurs à ne pas pratiquer de discrimination quand il s'agit d'embaucher, de promouvoir les femmes ou encore de les former et de leur confier des travaux dans des domaines qui jusqu'ici ne leur étaient pas réservés.

La présidente du Conseil consultatif de la situation de la femme que le député d'Egmont vient de citer, est parfaitement sincère et lucide quand elle dit craindre que les femmes ne fassent les frais de la politique d'austérité et perdent le terrain qu'elles ont gagné sur le marché du travail. Ce n'est certainement pas la politique du gouvernement du Canada. Au contraire. Les femmes ne sont pas exclues de la stratégie d'emploi et des efforts particuliers sont faits actuellement pour les encourager à travailler et pour que la politique amorcée depuis quelques années soit poursuivie.

Il y aurait peut-être lieu aussi de signaler par ailleurs qu'en 1976 des changements ont été apportés dans les méthodes de calcul de l'enquête sur la population active et que pour la première fois des statistiques montrent la participation des femmes sur le marché du travail. C'est une mesure importante.

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE—LA DÉCISION D'AIDER FINANCIÈREMENT LA SYSCO À MODERNISER SON USINE

M. Andy Hogan (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, cet après-midi j'ai cité un extrait du numéro du 28 novembre 1978 du *Post* de Cap-Breton où l'on rapportait que le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Lessard) avait dit que le gouvernement déciderait avant la fin de 1978 si la société Sydney Steel obtiendrait les fonds pour moderniser son usine dont elle a besoin afin d'exécuter un contrat de vente de dix ans intervenu avec la Tree Island Steel Company Limited de Richmond, en Colombie-Britannique.

En répondant à ma question aujourd'hui, le ministre a donné certaines des raisons qui expliquent qu'on n'ait pas encore pris de décision, mais en fait, si j'ai bien compris son français, il aurait dit qu'il présenterait une soumission au cabinet sous peu. Dans ma question supplémentaire, j'ai tenté de faire comprendre au cabinet, par l'intermédiaire du ministre, l'urgence d'une décision favorable pour Sysco. D'ailleurs, la po-

L'ajournement

sition dont le cabinet sera saisi est le fruit des négociations combinées menées entre les fonctionnaires du MEER à Moncton et Halifax et les dirigeants de Sysco à Sydney, qui se poursuivent intensivement depuis un certain temps déjà.

Je tiens aussi à préciser que si le cabinet décide de ne pas donner le feu vert pour la modernisation de l'usine de Sysco, à mon avis, il ne reste qu'une ou deux options possibles. Il y a huit ans, nous aurions pu avoir trois ou quatre options mais à l'heure actuelle, nous avons le choix entre moderniser l'usine, la confiner dans la fabrication de rails signifierait qu'il faudrait importer d'ailleurs les lingots d'acier pour les transformer et que des 3,056 ouvriers actuels seulement 400 demeureraient en place.

En outre, il est complètement utopique de compter sur les marchés locaux pour se procurer les lingots d'acier nécessaires pour faire tourner l'usine de fabrication de rails. Il faut se rappeler que quand Sysco fonctionnera presque à plein rendement, on utilisera environ un million de tonnes, environ 500,000 ou 600,000 tonnes de charbon du Cap-Breton dans cette usine.

● (2225)

Les travailleurs de la sidérurgie et leurs familles ont été victimes de nombreuses crises qui ont culminé, le 13 octobre 1967, date à laquelle les propriétaires de l'usine ont annoncé, qu'ils fermaient les portes. Ce jour est gravé dans la mémoire et le cœur de tous les habitants du Cap-Breton et de presque tous ceux de la Nouvelle-Écosse, qui l'ont toujours appelé le «vendredi noir».

Le gouvernement provincial de l'époque a pris l'usine en main. Comme je l'ai dit à maintes reprises, je crois que la Société de développement du Cap-Breton, qui fut créée en 1967, aurait dû prendre en main l'usine sidérurgique de même que l'industrie du charbon. Mais le gouvernement fédéral ne l'a pas fait et cela, à mon avis, lui impose maintenant l'obligation morale d'assurer le financement nécessaire à la modernisation et de prévoir que l'équipe de gestion qui dirigera les travaux de modernisation puisse compter, au besoin, sur l'avis de personnes compétentes.

Je n'ai pas l'intention de reprendre toute l'histoire des 12 dernières années de l'usine sidérurgique de Sydney ni de me montrer acerbe à l'égard des décisions prises. Ceux d'entre nous qui suivions de près les tendances dans le domaine sidérurgique canadien et international ont jugé que la décision la plus nuisible et la plus rétrograde qui ait pu être prise à l'époque a été celle de remettre à plus tard la modernisation du matériel sidérurgique comme les fourneaux à oxygène et l'essai du procédé d'injection submergée. Au début de la période d'acquisition, il y a eu aussi ce que le vérificateur général de la Nouvelle-Écosse a appelé la déclaration de «bénéfices illusoire» de l'administration de la Sysco. Cela a eu des effets psychologiques extrêmement défavorables sur les employés qui ont cru que les bénéfices étaient passés à quelque 29 millions de dollars dans l'espace d'un an et demi. J'ai déjà dit que ces bénéfices étaient illusoire, mais la déclaration de la compagnie a été l'une des principales causes d'une grève tout à fait inutile qui a duré environ sept semaines en 1972.